



Collectif pour les Déplacements en Béarn

Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI

Ministre délégué, chargé des Transports

Objet : Projet nouvelle liaison routière dite « Pau-Oloron »

Copie : Mme La Ministre de la Transition écologique

Le 24 Juillet 2021

Monsieur Le Ministre,

Le 20 juillet dernier vous avez reçu quelques élus béarnais pour évoquer les questions liées aux infrastructures routières dans le haut Béarn (vallée d'Aspe, Oloron, Pau) et aussi le projet de nouvelle liaison routière dite « Pau-Oloron ».

Notre Collectif pour les Déplacements en Béarn (CODE-Béarn) souhaite porter à votre connaissance les considérations et angles de vue suivants :

1. En 2008, les décisions prises par le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, ont acté l'abandon par l'Etat du projet autoroutier au profit de la sécurisation de la RN134.
2. Dès 2009, ce projet fut repris par nos élus du Conseil général 64, sous la dénomination de « nouvelle liaison routière dite « Pau-Oloron », des études technico-économiques furent lancées.
3. Notre Collectif a soutenu inlassablement l'abandon de ce projet en faisant la démonstration de son caractère insensé et inadapté aux réalités du moment :
 - a. **Insensé** parce que **la route « Pau-Oloron » existe déjà, il s'agit de la RN 134** qui remplit cette fonction, et **pour laquelle l'Etat s'engage pour la sécuriser, l'améliorer, l'adapter**. L'entretien et la revitalisation du réseau secondaire de routes est aussi une nécessité pour les échanges locaux du quotidien.
 - b. **Insensé** parce qu'engager 400 millions d'euros (estimation 2010), pour une route déjà disponible par ailleurs, n'est certainement pas la meilleure façon d'utiliser l'argent public en ces temps difficiles.

CODE Béarn / Collectif pour les Déplacements en Béarn

Maison des associations, Villa les Violettes, Impasse Odeau, 64 140 BILLERE

www.codebearn.fr contact@codebearn.fr



Collectif pour les Déplacements en Béarn

- c. **Insensé** parce que les grands acteurs industriels du bassin Oloronais (Safran Landing System et Lindt) ne conditionnent pas leurs choix d'investissements et de développement à un hypothétique gain de quelques minutes apporté par une nouvelle route. En revanche le tissu des commerces de proximité risquerait de faire les frais de l'effet d'appel ainsi créé et de se vider de sa substance au profit de plus grands centres commerciaux comme « Quartier libre » à Lescar par exemple.
- d. **Insensé** parce qu'une nouvelle route consommerait de manière irréversible des hectares de terres qui ne serviront plus aux productions agricoles locales : destruction de 450 ha de terres fertiles et espaces boisés exploités par une quinzaine d'agriculteurs et viticulteurs en zone AOC Jurançon.
- e. **Insensé aussi sur le plan humain** parce que le tracé de ce projet couperait le village d'Arbus en deux, massacrerait durablement des vallons, des coteaux, des lieux de vies et de labeur et ce, au plus grand mépris des habitants pourtant si attachés à ce patrimoine transmis.
C'est pourquoi ce projet a suscité une forte et permanente opposition des individus.
- f. **Insensé** parce qu'une nouvelle voie perturberait, fragmenterait ou détruirait des sites naturels remarquables (vallée de la Baïse) où la biodiversité est à ce jour préservée, laquelle contribue grandement à l'équilibre global des écosystèmes.
- g. **Insensé** parce que le tapis de bitume et le trafic associé (couloirs à camions) constitueraient de multiples menaces :
 - i. **de pollution de nos nappes phréatiques (le projet de nouvelle route traverserait les zones de champs captants qui alimentent 35 communes et près de 35 000 habitants),**
 - ii. pour la santé publique car les particules fines sont aujourd'hui reconnues responsables de 40 000 décès par an en France.
 - iii. **de risque d'inondation**, aujourd'hui maîtrisé par les zones d'étalement formant un bassin naturel de 300 000m³ dans la vallée de la Baise et protégeant l'habitat en aval.
- h. **Insensé**, enfin, parce que ce projet ne prend pas en compte les multiples contraintes du moment liées aux impératifs des défis énergétiques et des matières premières, des défis environnementaux et climatiques.

Les principaux points évoqués ci-dessus sous-tendent le **caractère global d'inacceptabilité d'un tel projet.**

- 4. **Nous défendons le principe suivant : « Passer d'une logique du « toujours plus » à une logique de la « transformation »**
 - a. Mieux utiliser le réseau principal et secondaire existant, l'améliorer, l'adapter, le sécuriser constitue une solution à réaliser d'urgence (l'Etat le fait sur la RN 134 et nous nous en félicitons !)



Collectif pour les Déplacements en Béarn

- b. Examiner nos moyens de se déplacer et favoriser leur complémentarité au travers de plateformes multimodales (parking relais associés aux moyens doux, transports en commun, covoiturage...) constituent un axe de solution.
- c. Revitaliser l'offre de transport ferroviaire, pour ce faire il faut la rénover, l'adapter aux besoins réels des usagers, **la rendre performante** (ponctualité et régularité du service, cadencement) **et attractive**, pour nos concitoyens.
- d. Reconsidérer les flux industriels de logistique et d'approvisionnement (supply chain) en exploitant autant que faire se peut le transport combiné « rail-route » avec la réouverture, soutenue par la Région Aquitaine, de la voie ferrée « Pau-Canfranc-Saragosse ».
- e. Repenser, à la lumière des urgences environnementales et climatiques, les mobilités en milieu rural et construire, en lien avec les citoyens, un véritable plan de circulation cohérent pour l'ensemble Haut Béarn, grand Pau et bassin de Lacq.

Monsieur Le Ministre, nous avons tenu à vous apporter ces éclairages car ils reflètent l'expression authentique de riverains, de femmes, d'hommes, de familles dont la conscience est interpellée et dont la motivation entière est tournée vers la préservation de ce qui leur paraît essentiel à la vie actuelle et future.

Le périmètre de vos responsabilités ministérielles est important, nous ne doutons pas un seul instant que vous prendrez acte de nos préoccupations et sollicitons votre soutien et engagement pour les solutions de transformation évoquées ci-dessus.

Nous nous tenons à votre disposition pour apporter tout éclairage supplémentaire utile à la compréhension de cette situation.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Ministre, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le CA de CODE Béarn